

avoir pas pris garde, on a donné à cette malheureuse reine autant de maris qu'il y a eu de rois bourguignons ; on en a même créé tout exprès pour elle, ce qui n'était pas difficile, vu les nombreuses variantes qu'offre la suite chronologique des noms de ces princes.

Procédons par voie d'élimination. Carétène morte en 506, âgée d'un peu plus de cinquante ans, mais d'un peu moins de cinquante-cinq, n'a pas pu être la femme du premier roi bourguignon connu, Gondicaire, tué en 436, puisqu'elle est née entre 452 et 455. Elle n'a pas été non plus l'épouse du second roi, Gundioc, enlevé en 463 : à cette époque Carétène n'avait que huit ou neuf ans. C'est donc à l'un des quatre fils de ce prince qu'elle a dû être unie. Or, ce n'est pas à Godegisile, qui ne laissa point d'enfants, et probablement ne fut jamais marié. Ce n'est pas davantage à Godomar, et cela par les mêmes raisons. Il faut opter entre Gondebaud et Chilpéric.

Si Carétène eut épousé Gondebaud, on n'aurait pas pu omettre, dans son épitaphe, le nom illustre et respecté du roi son mari, qui vécut encore dix ans après la mort de cette princesse ; on ne se serait pas contenté de le désigner par la mention assez vague de *princeps excelsus*. Rien, dans la position de Gondebaud, en 506, ne commandait cette réserve ; tout, au contraire, la rendrait inexplicable. Ce silence, dont la cause apparaîtra plus loin, est à lui seul une révélation. De plus, quelle qu'ait été la tolérance de Gondebaud pour les catholiques, quelques tendances qu'il ait eues à embrasser la foi de Nicée, dont son ambition politique seule le détournait, est-il permis de croire que sa femme eût pu, sous ses yeux, et lorsqu'il était au faite de la gloire et de la puissance, déposer le sceptre, prendre l'habit monastique, se retirer à l'ombre du cloître et fonder une église en l'honneur du chef de la milice céleste ? Cela n'est pas admissible : la prudence de Carétène, non moins que son zèle éclairé pour les intérêts religieux qu'elle voulait servir, et les conseils de saint Avit l'en auraient assurément détournée. Je borne à ces deux arguments les raisons qui s'opposent à ce que Carétène ait été l'épouse de Gondebaud. Je suis donc conduit forcément à la placer sur le